

# ECOLE FRANCAISE DE LUXEMBOURG

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole

Du 11 novembre 2009

### Présents :

#### Membres élus

- Parents d'élèves : Madame Rousseau Monsieur Fabre (Absent)  
Madame Koch  
Madame Pelsser  
Madame Iroz
- Personnel enseignant : Madame Leblan  
Madame Printz  
Madame Garnier  
Madame Langlois  
Monsieur Lallemand
- Personnel non enseignant : Madame Varoqui (Excusée)

#### Membres de droit

- Directeur de l'EFL et Président du Conseil d'Ecole : Monsieur Cochet
- Directrice administrative de l'EFL : Madame Osville
- Monsieur Guérin-Jabbour : Conseiller de Coopération et d'Actions Culturelles près l'Ambassade de France au Luxembourg (Excusé)
- Monsieur Parmentier : Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Londres (Excusé)

#### Membres invités

- Monsieur Decalf : Président du Conseil d'Administration de l'EFL
- Monsieur Bourgel : Proviseur du Lycée Vauban

Madame Rousseau est secrétaire de séance et se charge d'établir le procès-verbal qui sera soumis à l'approbation des membres du Conseil d'Ecole.

### **1- Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole**

Le compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole (1<sup>er</sup> juillet 2009) a été approuvé à l'unanimité.

## **2- Fonctionnement du Conseil d'Ecole**

Le Conseil d'Ecole est composé de membres élus qui représentent les parents d'élèves, le personnel enseignant et le personnel non enseignant. Les représentants des parents sont élus parmi et par les délégués de classes lors de leur première réunion.

Le Conseil d'Ecole se réunit trois fois dans l'année, dont une dernière fois fin juin, pour établir le bilan de l'année écoulée. Il peut être convoqué de manière extraordinaire, soit par le président, soit par 2/3 de ses membres. Il traite de tout ce qui se rapporte à la vie de l'école et non de la pédagogie et de problèmes personnels. La priorité est donnée à l'intérêt collectif. Il ne vote que sur le règlement intérieur. C'est un lieu d'information, de communication et d'écoute.

Un(e) secrétaire est nommé(e) à chaque séance, rédige le compte-rendu et le présente au Directeur. Ce rapport est ensuite porté à la connaissance de l'ensemble de la communauté scolaire via le site Internet [www.ecolefrancaise.lu](http://www.ecolefrancaise.lu).

## **3- Bilan de la rentrée 2009**

La rentrée s'est bien déroulée. Toutes les enseignantes et aides étaient à leur poste. Les parents ont accompagné leurs enfants rapidement.

L'école compte 563 élèves répartis dans 24 classes, soit une moyenne de 23,5 élèves par classe. La rentrée scolaire organisée sur deux demi-journées est un système qui donne satisfaction à tout le monde.

Hormis les classes de maternelle et de CP, il n'y a plus d'enfant français, bi-national ou venant du réseau AEFÉ sur nos listes d'attente. Par décision interne à l'école, prise par le Conseil d'Administration, la limite du nombre d'élèves par classe est fixée à 23 en maternelle et 25 en primaire. Les admissions se font en conséquence. L'évolution de nos listes d'attente est principalement due au fait que les parents se sont dirigés vers l'école Sainte Sophie qui a ouvert de nouvelles classes.

Le système mis en place en 2008 pour les inscriptions à l'EFL sera reconduit cette année : les demandes d'inscriptions seront enregistrées en janvier/février 2010 avec un tirage au sort en mars.

L'intervention du SREA continue dans l'école. Madame Cloos qui change d'affectation professionnelle nous quitte et est remplacée par un jeune homme. Il assure six heures de présence et la prise en charge d'un enfant malentendant aussi bien au sein de la classe qu'en dehors. C'est un service gratuit qui nous est accordé jusqu'à la fin de l'année et qui doit être revalidé chaque année.

En ce début d'année, on enregistre quelques mouvements au niveau du personnel enseignant :

Madame Lahitte remplace Madame Labatte

Madame Liégeois (P.S.) sera de retour de congé maternité le 25 novembre prochain

Madame Mennel (M.S.) sera de retour de congé maternité le 4 janvier 2010

Recrutement d'un professeur d'Anglais : Madame Tobbins

#### **4- Prévion de la carte scolaire 2010-2011**

La structure pédagogique actuelle sera strictement maintenue à savoir 24 classes, 3 classes par niveau (9 en maternelle et 15 en élémentaire). Le nombre maximum d'élèves reste fixé à 570.

#### **5- Modification du règlement intérieur**

Suite à la décision de l'Université de ne plus autoriser le passage des parents et enfants de l'Ecole Française sur leur site, il convient de modifier le paragraphe du règlement qui traite de l'accès à l'école. Trois accès piétons sont désormais possibles : l'avenue de la Faïencerie, la rue Siggy et la rue Frantz Clément. Ce dernier n'est possible qu'en passant par Don Bosco pour accéder au rond-point de l'école.

Les modifications ont été approuvées à l'unanimité et peuvent être consultées sur le site de l'école ([www.ecolefrancaise.lu](http://www.ecolefrancaise.lu)) .

#### **6- Enseignement des langues allemande et anglaise en 2009-2010**

Une circulaire de l'AEFE, publiée en début d'année scolaire 2004-2005, demandait que les élèves de la Grande Section jusqu'au CM2, reçoivent un enseignement conséquent en langue étrangère. Une recommandation fut faite, pour le Luxembourg, de les répartir comme suit : des cours d'Allemand quatre fois par semaine (GS jusqu'au CM2) puis, à partir du CM1, deux heures d'Anglais. L'enseignement d'une ou plusieurs matières (dessin, musique ou géographie et histoire, sciences) appelées DNL (Discipline Non Linguistique) pourra être effectué en Allemand.

L'Allemand renforcé est maintenu (une heure par semaine pour les élèves bilingues ou germanophones).

L'Anglais renforcé sera mis en place à partir du 23 novembre 2009 (une heure par semaine pour les élèves bilingues ou anglophones).

Un même élève peut être intégré dans les deux groupes.

Monsieur Bourgel souligne que le niveau de langues de l'EFL influence automatiquement l'organisation des cours de langues à Vauban. Les cours « renforcés » à l'EFL imposent la mise en place de structures adaptées au Lycée. Actuellement, il y a, au Lycée Vauban, différents groupes de compétences avec 3 professeurs par classe. Un projet scolaire à l'horizon 2010 – 2011 envisage de donner cours de certaines matières en langues étrangères.

#### **7- Orientations pédagogiques 2009/2010**

- Améliorer la pratique des langues vivantes
- Education au développement durable
- Développer l'accès aux technologies numériques et favoriser leur usage
- Ouverture au pays d'accueil
- Adaptation des programmes histoire-géographie
- Maîtrise de la langue française
- Accueil des enfants souffrant d'un handicap

### **7bis Adaptation des programmes d'histoire / géographie au cycle 3**

Une circulaire de l'AEFE du 9/9/04 prévoit que les programmes d'histoire et de géographie devront être adaptés, à hauteur de 25-30 %, en fonction des programmes luxembourgeois. Un travail a déjà été réalisé à ce sujet ; il ne s'agit pas d'une priorité pour l'EFL qui préfère axer son travail sur l'objectif fondamental de l'école qui est de donner à tout élève qui part en sixième, l'ensemble des compétences « savoir, savoir être et savoir faire » nécessaire pour entrer tranquillement au collège.

### **8 Résultats des évaluations nationales**

De bons, voire très bons résultats en CE1 et CM2 l'an dernier.

La Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère a apporté un certain nombre de précisions sur les évaluations 2009/2010.

Le calendrier a été rendu public :

	CM2	CE1
Distribution des livrets dans les écoles	Du 13 au 15 janvier 2010	11, 12 et 14 mai 2010
Passation des épreuves	Du 18 au 22 janvier 2010	Du 17 au 21 mai 2010
Corrections	Du 25 au 29 janvier 2010	Du 25 au 28 mai 2010
Remontée des résultats	Du 28 janvier au 17 février 2010	Du 27 mai au 16 juin 2010
Information des parents dans chaque école	Du 1 <sup>er</sup> au 5 février 2010	Du 30 mai au 4 juin 2010
Publication des résultats départementaux, académiques et nationaux	24 février 2010	21 juin 2010

Une réunion commune avec les professeurs de français, de mathématiques et de langues du Lycée Vauban sera organisée au cours de cette fin de trimestre.

Dans le cadre de la liaison CM2 / 6<sup>ème</sup>, plusieurs chantiers sont à l'étude, la base restant l'accueil des élèves de CM2 au Collège au cours de l'année. Reste à en définir les modalités avec Vauban, l'idéal étant de pouvoir passer de vraies journées de classe en 6<sup>ème</sup> à partir de février / mars.

### **9 Soutien scolaire**

En fonction des résultats des élèves à ces évaluations, des groupes de soutien sur temps scolaire sont mis en place. Ils sont encadrés par une enseignante titulaire et les enseignants libérés de leur classe pendant les heures d'allemand et d'anglais si besoin.

Soutien scolaire par Mme Garnier :

Il y a, en moyenne, 35 enfants qui bénéficient du soutien scolaire. Celui-ci existe depuis 4 ans et son fonctionnement est amplement facilité par le contact entre les professeurs et Mme Garnier et le fait que tout est centralisé dans le même établissement et durant les heures de cours.

L'institutrice fait appel à Mme Garnier qui vient en observation dans la classe puis établit un programme de soutien pour une période scolaire qui va de vacances à vacances.

La prise en charge a lieu en classe ou chez Mme Garnier, en individuel ou en très petit groupe.

Il est souvent difficile de trouver un moment qui ne soit pas consacré à l'enseignement d'une matière fondamentale. Ce soutien scolaire aide les enfants à sortir d'un problème ponctuel et a largement fait ses preuves puisqu'il n'y a eu qu'un seul redoublement l'an dernier sur toute l'école.

Les enfants les plus visés par ce soutien sont les enfants de CP / CE1, deux années consacrées à la mise en place de la lecture et de l'écriture.

Les rares interventions en maternelle ont été faites pour des enfants venant du système luxembourgeois et qui avaient besoin d'aide en terme d'adaptation.

Une nouveauté : le soutien scolaire gratuit en Allemand (mardi après-midi) pour les enfants non germanophones qui sont débutants et qui arrivent à l'école en CE1 ou CE2.

## **10 Mission de l'Inspecteur de l'Education Nationale**

Comme chaque année, une mission d'inspection de l'Education Nationale Française menée par l'IEN, Monsieur Parmentier, en résidence à Londres, se tiendra dans notre établissement les 4, 5 et 6 mai prochains. Monsieur Parmentier inspectera les titulaires de l'EN et visitera les non titulaires et les professeurs d'allemand qui en font la demande ou sur demande de la Direction de l'école.

Des animations pédagogiques se tiendront dans l'établissement pendant cette période.

## **11 Formation professionnelle continue des enseignants**

De nombreux stages de FC sont proposés aux enseignants de l'école ; un PRF est établi chaque année sous la responsabilité des chefs d'établissement. Ces stages ont lieu sur toute la zone. L'EFL, pour des raisons évidentes de coûts, privilégie les stages à Bruxelles et à La Haye.

Les professeurs sont volontaires pour partir en stage. Ils sont ensuite désignés par une commission composée de Monsieur Lallemand et de Madame Garnier. La proposition est ensuite soumise au Conseil d'Administration pour approbation.

Cette année, partiront en stage :

-- Mmes Brionne et Riechers	DNL en CE2	Bruxelles 5 jours
-- Mmes Maizières et Fiévez	Orthographe Grammaire	Bruxelles 5 jours
-- Mmes Méresse, Gravé et Monsieur Lallemand	Certification des langues et DNL	Londres 4 jours

-- Mmes Macé et Lyonnet                      Eclairage sur la dyslexie                      Bruxelles 2 jours  
*Remarque* : ce stage n'a pas pour objectif que les professeurs deviennent des thérapeutes, mais qu'ils soient capables de repérer rapidement un problème de dyslexie.

## **12 Animations culturelles**

Cette année, toutes les classes se rendront à deux reprises à la Maison de la Culture d'Arlon et au Carré Rotonde à Luxembourg.

*Sont notamment prévus au programme :*

- sorties aux Musées de la Ville à partir de la Moyenne Section ;
- sorties au Château d'Hollenfels à partir de la Moyenne Section ;
- spectacle de Rémi (le 10 novembre) pour les maternelles ;
- spectacle de marionnettes pour les PS et MS ;
- visite au festival des sciences (CE2 Mme Langlois) ;
- marché de Noël à Trêves pour les CE2 ;
- orchestre philharmonique de Luxembourg pour les CE2 et une classe de CM2
- danse et expression corporelle avec Mme Pütz ;
- ateliers de fabrication de marionnettes pour les MS et GS en mai 2010 avec un marionnettiste qui vient de Lyon ;
- ateliers de la Ligue Médico-Sociale sur la pyramide alimentaire et sur les dents ;
- chorale de Noël le 16 décembre pour les CP / CE1 et les maternelles ;
- petit-déjeuner dans les classes pour Noël ;
- formation « comportement piéton responsable » dispensée par la Police Grand-Ducale en mai 2010 pour les CE1 ;

La première semaine de février sera marquée par la présence de Monsieur Friot au sein de l'école ; diverses activités liées à l'écriture et à la lecture seront organisées. Une soirée conférence sur le thème « la lecture, n'en faites pas un problème » aura lieu le jeudi 4 février à 18h30 au lycée A. Mayrisch. Tous les parents sont cordialement invités à y assister.

## **13- Classes transplantées**

De nombreuses classes transplantées vont avoir lieu cette année :

- |                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| -- CE2 Mme Brionne             | Novembre – Vosges            |
| -- GS Mme Maizières            | Mai – Vosges                 |
| -- CE1 Mme Fievez              | Mai – Vosges                 |
| -- CE2 Mmes Allard et Langlois | Mars – Alpes classe de neige |
| -- PS Mmes Printz et Leblan ?  | Luxembourg à la ferme        |

## **14 Calendrier**

Les photos de classes seront faites les 18 et 19 novembre 2009.

Le spectacle de Noël des CP / CE1 et celui des maternelles auront lieu le mercredi 16 décembre.

La date de la kermesse de fin d'année est encore à fixer mais le 10 juillet semble une bonne possibilité.

Prochains conseils d'Ecole : un en février ou mars et un en juillet

## **15 Questions diverses**

### Navette :

Le bilan de la navette scolaire est très positif mais la gestion des enfants de Moyenne Section pose de gros problèmes. Une réflexion existe quant au maintien ou pas de ce service en MS pour l'année prochaine.

### Communication parents / enseignants

La Direction rappelle que les parents qui souhaitent prendre contact avec un enseignant peuvent le faire en s'adressant au Secrétariat ou en envoyant un mail à l'enseignant concerné.

En aucun cas il n'est permis de téléphoner au domicile des institutrices.

### Grippe A

Dix cas ont été officiellement recensés entre la rentrée scolaire et les vacances de Toussaint.

### Projet Gasperich

Le dossier n'a pas évolué. Un projet de loi a été déposé à la Chambre des Députés.

Le Directeur,

La Secrétaire

Monsieur Pierre Cochet

Madame Pascaline Rousseau